ALBANIE

Date des élections: 20 septembre 1970

But de la consultation

Les électeurs devaient ce jour-là renouveler la totalité des membres de l'Assemblée populaire, à l'échéance régulière de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral albanais, l'Assemblée populaire, se compose **de** 264 membres élus à raison de 1 par fraction de 8000 habitants. Le nombre était de 240 dans la précédente Assemblée; il a été augmenté automatiquement par suite de l'accroissement de la population.

Système électoral

Tous les citoyens, de l'un ou l'autre sexe, âgés de 18 ans au moins, sont électeurs à l'exception de ceux qui sont privés du droit de vote par décision judiciaire ainsi que les aliénés et les débiles mentaux. Les listes électorales sont dressées par les comités exécutifs des conseils populaires communaux et sont affichées au plus tard 20 jours avant la date du scrutin. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible au Parlement. Il n'y a pas d'incompatibilité entre le mandat parlementaire et d'autres fonctions. Le droit de présenter des candidats appartient à toutes les organisations de masse.

Les 264 parlementaires sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. En effet, un deuxième tour de scrutin doit avoir lieu dans une circonscription si aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés ou lorsque ceux-ci sont inférieurs à la moitié du nombre des électeurs inscrits.

En cas de vacance éventuelle d'un siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle dans la circonscription en cause.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

De même que lors des précédentes élections, les organisations politicosociales de masse s'accordèrent pour ne présenter qu'un seul candidat dans chaque circonscription, sous l'égide du Front démocratique.

Albanie n

Le jour du scrutin, au cours duquel ils devaient aussi élire les conseillers, juges et assesseurs populaires, les électeurs se prononcèrent à l'unanimité en faveur des candidats du Front.

Données statistiques

1. Résultat du scrutin et ré	partition des	sièges à l'Assemblé	e populaire
Nombre d'électeurs Votants Bulletins blancs ou Suffrages valableme Suffrages exprimés e du Front démocra	nuls nt exprimés en faveur des	1 09°	7 123 (100 %) - 7 123
Formation politique	Nombre de candidats	'Nombre de sièges à 1' Assemblée populaire	Nombre de siège dans la précédente législature
Front démocratique	264	264	240
2. Répartition des parle	mentaires par	catégories professi	ionnelles
Fonctionnaires (d 18 agronomes, 17 mistes, 14 méde	ingénieurs,	15 écono-	
5 juristes)			.176
Membres des coopératives agricoles			40
Ouvriers			48
			264
3. Répartition	ı des parleme	ntaires par sexes	
Hommes			.192
Femmes			
			264
4. Répartition des	s parlementai	res par classes d'âg	ge

27 à 40 ans

40 à 59 ans

60 ans et plus.

.106

.127

264